

DNCA ACTIONS EUROPÉENNES



Objectif de gestion

L'objectif de L'OPCVM est de réaliser une performance supérieure à l'indice MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis en euro sur une durée minimum de placement recommandée de cinq ans.

Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement s'appuie sur une gestion discrétionnaire active.

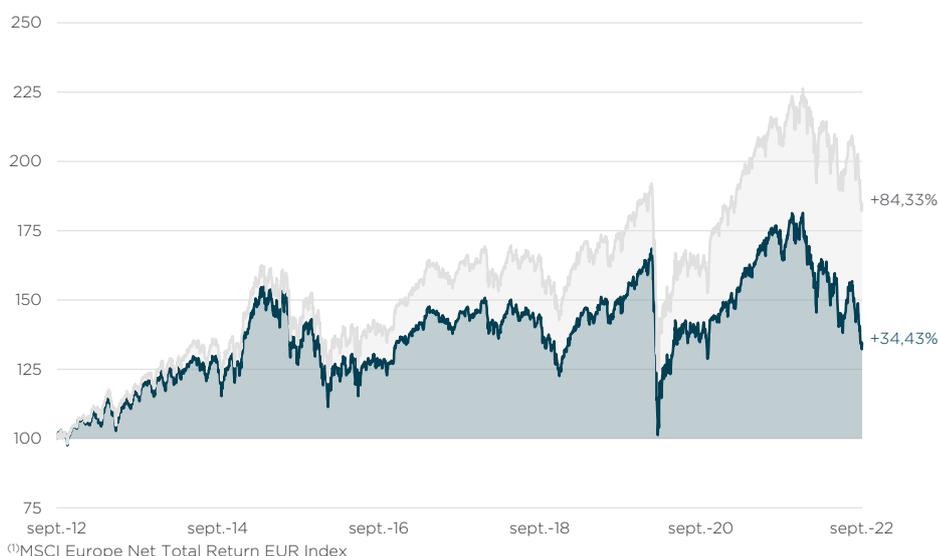
Indicateurs financiers

Valeur liquidative (€)	163,81
Actif net (m€)	121
Nombre de lignes actions	35
Capitalisation moyenne (md€)	60
Price to Earning Ratio 2022 ^e	15,0x
Price to Book 2021	2,3x
VE/EBITDA 2022 ^e	9,1x
DN/EBITDA 2021	1,6x
Price to Cash-Flow 2022 ^e	10,1x
Rendement du div. 2021 ^e	2,96%

Performance (du 28/09/2012 au 30/09/2022)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

↗ DNCA ACTIONS EUROPÉENNES (Part RD) Performance cumulée ↗ Indicateur de référence⁽¹⁾



Performances annualisées et volatilités (%)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Part RD	-19,38	-3,83	-1,50	+3,00	+4,73
Indicateur de référence	-11,04	+1,85	+2,54	+6,30	+7,77
Part RD - volatilité	21,36	21,48	18,03	16,73	19,23
Indicateur de référence - volatilité	18,37	20,57	17,55	16,60	18,57

Performances cumulées (%)

	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part RD	-6,89	-25,18	-19,38	-11,07	-7,26	+34,43
Indicateur de référence	-6,28	-17,38	-11,04	+5,65	+13,37	+84,33

Performances calendaires (%)

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Part RD	+23,09	-8,49	+26,95	-13,83	+7,85	-0,28	+6,77	+4,18	+17,26	+14,51
Indicateur de référence	+25,13	-3,32	+26,05	-10,57	+10,24	+2,58	+8,22	+6,84	+19,82	+17,29

Profil de risque et de rendement

Du risque le plus faible au risque le plus élevé



L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM.

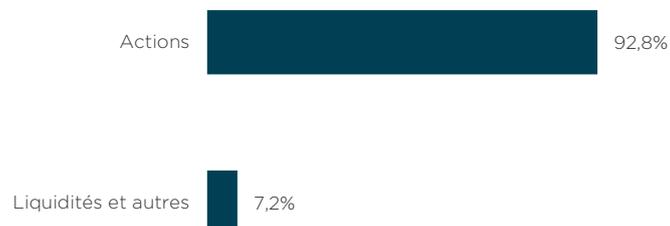
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Ratio de Sharpe	-0,90	-0,16	-0,06	0,19
Tracking error	6,52%	5,80%	4,72%	3,52%
Coef. corrélation	0,96	0,96	0,97	0,98
Ratio d'information	-1,28	-0,98	-0,86	-0,94
Bêta	1,11	1,01	0,99	0,99

Principaux risques : risque en perte de capital, risque actions, risque lié à l'investissement en actions de petite capitalisation, risque de change, risque de taux, risque de crédit, risque de contrepartie, risque d'investir dans des instruments dérivés ainsi que des instruments intégrant des dérivés, risque de durabilité

Principales positions*

	Poids
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITAL (5,1)	5,62%
ASML HOLDING NV (7,8)	5,34%
LINDE PLC (6,0)	5,02%
AIR LIQUIDE SA (8,6)	4,94%
VINCI SA (5,1)	4,46%
STMICROELECTRONICS NV (Paris) (6,7)	4,22%
IBERDROLA SA (7,0)	3,92%
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN (6,2)	3,81%
MICHELIN (CGDE) (8,3)	3,74%
SIKA AG-REG (6,1)	3,39%
	44,47%

Répartition par classe d'actifs



Répartition sectorielle (ICB)

	Fonds	Indice
Biens et services industriels	18,6%	11,6%
Bâtiment et matériaux de	15,0%	3,1%
Technologie	13,5%	6,4%
Chimie	10,0%	2,8%
Santé	7,9%	16,8%
Produits et services de	7,0%	6,5%
Télécommunications	5,6%	3,1%
Services aux collectivités	3,9%	4,0%
Automobiles et équipementiers	3,7%	2,4%
Assurance	3,2%	5,0%
Services financiers	2,0%	3,5%
Immobilier	1,4%	0,9%
Énergie	0,9%	7,1%
Liquidités et autres	7,2%	N/A

Principaux mouvements*

Entrées : BUREAU VERITAS SA (6,5)

Sorties : DIAGEO PLC et KNORR-BREMSE AG (6,2)

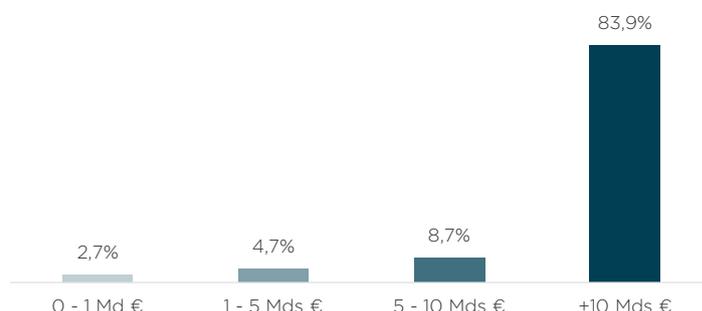
Contribution à la performance du mois

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Meilleures	Poids	Contribution
ARISTON HOLDING NV	2,02%	+0,19%
ARCADIS NV	1,34%	+0,06%
SIEMENS AG-REG	2,40%	+0,01%
BUREAU VERITAS SA	1,01%	+0,01%
LINDE PLC	5,02%	-0,01%

Moins bonnes	Poids	Contribution
ASML HOLDING NV	5,34%	-0,59%
PUMA SE	1,95%	-0,51%
VINCI SA	4,46%	-0,47%
ANTIN INFRASTRUCTURE PARTNER	2,03%	-0,46%
ADYEN NV	2,19%	-0,35%

Répartition par capitalisation



Répartition géographique

	Fonds	Indice
France	45,6%	17,2%
Pays-Bas	13,6%	9,6%
Allemagne	9,9%	11,7%
Italie	7,6%	3,1%
Irlande	5,0%	0,9%
Espagne	3,9%	3,8%
Suisse	3,4%	17,6%
Danemark	3,2%	4,2%
Norvège	0,5%	1,2%
Liquidités et autres	7,2%	N/A

Commentaire de gestion

La rentrée boursière est historiquement et statistiquement à risque. 2022 n'aura pas dérogé à la règle, le mois de septembre aura été saignant sur les marchés. Les hausses de taux de forte ampleur de la part de banques centrales, tardivement résolues à combattre l'inflation, accompagnées de signaux de fort ralentissement des données macro-économiques ont pesé sur les marchés. La volatilité obligataire s'est envolée et celle des marchés actions a suivi (+6 points à 32% sur le VIX fin septembre). Le marché de la dette d'entreprise en avance sur les marchés d'actions montre un niveau de stress élevé, la prime de risque des obligations à haut rendement européennes finissant le mois à 6,5%. Les marchés d'actions européens focalisés sur les banques centrales, les données macro-économiques et l'aggravation de la crise énergétique en Europe ont baissé de plus de 6% anticipant des révisions en baisse des perspectives bénéficiaires des entreprises alors que sur le terrain, le discours des équipes dirigeantes est toujours rassurant sur la tenue de l'activité, indiquant toujours que leurs préoccupations actuelles restent de recruter et de gérer les problèmes de chaînes d'approvisionnement et de logistique tout en avouant néanmoins se préparer à une baisse d'activité. Quoiqu'il en soit, le seul point positif de cette baisse boursière aura été de contribuer à l'effort de guerre contre l'inflation en générant un effet richesse particulièrement négatif. Dans ce contexte, en septembre, aucun style ne s'est détaché du lot. Les modèles économiques visibles et les sociétés au bilan solide auraient selon nous pu tirer un peu plus leur épingle du jeu, mais la volatilité obligataire et le renchérissement du prix de l'argent sont venus dans des flux vendeurs nourris peser sur l'ensemble des valorisations.

Dans ce contexte, en septembre, le portefeuille a perdu -6,89% (MSCI Europe DNR : -6,28%). Parmi les principaux contributeurs, nos positions en Linde (-1%), Ariston (+13%) et Inwit (-3%) ont soutenu la performance. Inversement, nos positions en Puma (-21%), Antin Infrastructure Partners (-20%) et Adyen (-16%) ont pesé sur la performance.

Parmi les contributeurs positifs, Linde a fait preuve de résilience boursière grâce à la solidité de ses contrats, à un solide pricing power et à l'accélération probable des projets de décarbonation grâce à l'Inflation Reduction Act. En effet, la nouvelle loi américaine prévoit d'octroyer des baisses d'impôts aux investissements permettant de réduire les émissions de CO2. Chaque tonne de CO2 évitée donne droit à un crédit d'impôt de 90\$. De son côté, Ariston, expert des pompes à chaleur, a annoncé de bons résultats et sa croissance sera soutenue par la réglementation. La société est idéalement positionnée pour jouer la tendance liée à l'efficacité énergétique, une thématique renforcée par la récente hausse des prix de l'énergie. Enfin Inwit a profité de rumeurs de M&A dans le secteur des tours télécoms. De plus, la société génère des cash-flows très visibles, n'a pas de refinancement de dette avant 2025 et ses revenus sont 100% indexés à l'inflation. Inwit commencera ainsi 2023 en pouvant garantir au marché une croissance de son chiffre d'affaires à double chiffre, une amélioration de sa marge et un dividende en croissance. Nous restons très convaincus par le cas d'investissement.

Parmi les contributeurs négatifs, Puma a été pénalisé par un avertissement sur les résultats de Nike qui a publié des revenus légèrement supérieurs aux attentes mais un niveau de marge inférieur et a baissé sa guidance de marge brut pour 2023 à cause de la hausse des promotions, des effets devise et des coûts logistiques. De son côté, Antin Infrastructure Partners a publié des résultats du 1er semestre décevants. La société a accéléré ses investissements pour préparer le lancement de son fonds phare de cinquième génération. Suite à notre entretien avec l'équipe dirigeante, nous sommes convaincus dans l'appétit des investisseurs pour l'infrastructure privée malgré le contexte financier volatile. Nous avons profité de la baisse du titre pour renforcer. Enfin, Adyen, leader technologique des paiements, a continué à subir des prises de bénéfices après un rebond du cours entamé au cours du mois de juin.

Au cours du mois, nous avons principalement renforcé Schneider Electric ainsi qu'Air Liquide qui offre toujours un profil défensif appréciable et dont le cours est revenu sur des niveaux de prix intéressants. Nous avons entré une position en Bureau Veritas, le titre offrant un profil relativement résilient. Pour financer ces achats, nous avons principalement pris des bénéfices sur Tryg, Siemens Healthineers, LVMH, TotalEnergies et sorti Diageo.

Perspectives : Nous avons accumulé au cours de l'été des liquidités. Nous utiliserons les phases de faiblesse potentielle de marché pour renforcer de manière opportuniste les plus beaux profils couplant croissance du dividende et sécurité du dividende. De manière générale, la qualité des modèles économiques, la qualité des managements et celle des bilans continueront dans les mois à venir d'être des éléments discriminants qui devraient, nous en sommes convaincus, soutenir la performance du portefeuille tout en limitant sa volatilité.

Achevé de rédiger le 10/10/2022.



Ronan
Poupon



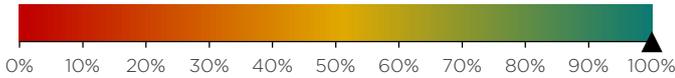
Kevin
Tran



Valérie
Hanna

Analyse extra-financière interne

Taux de couverture ABA+(100%)

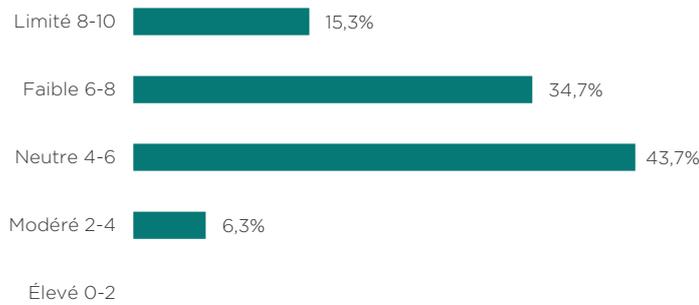


Note Responsabilité moyenne : 6,2/10

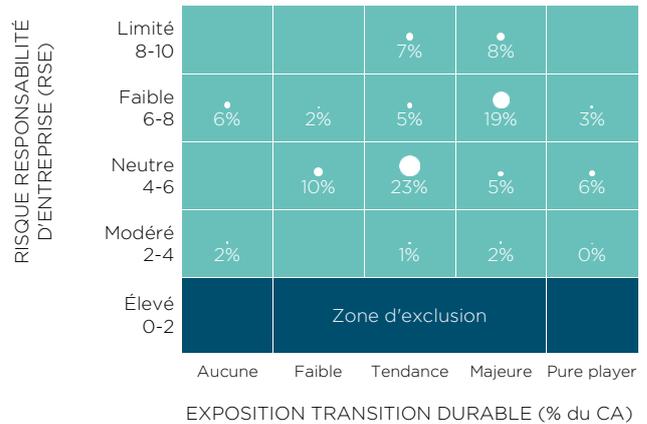
Taux d'exclusion de l'univers de sélectivité



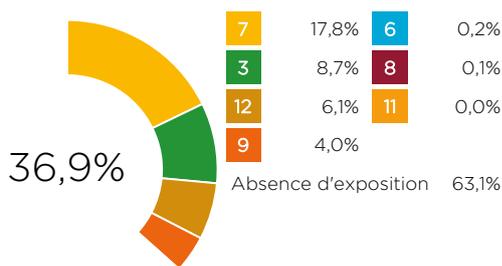
Répartition du risque de responsabilité⁽¹⁾



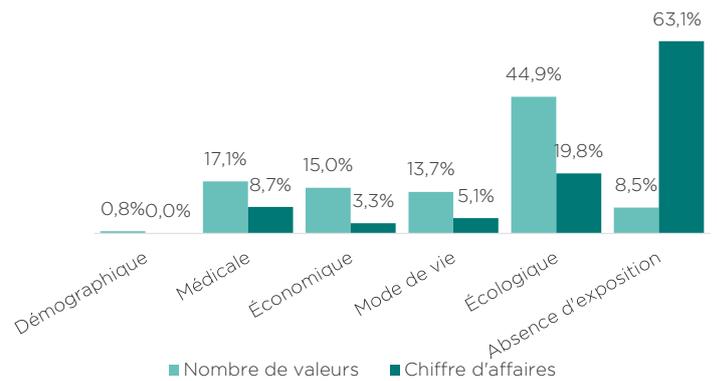
Exposition transition/RSE⁽²⁾



Exposition aux ODD⁽³⁾ (% de chiffre d'affaires)



Exposition aux transitions durables⁽⁴⁾



Méthodologie d'analyse

Nous développons des modèles propriétaires construits sur notre expertise et la conviction d'apporter une valeur ajoutée tangible dans la sélection des titres en portefeuille. Le modèle d'analyse ESG de DNCA Above & Beyond Analysis (ABA), respecte ce principe et offre une notation dont nous maîtrisons l'ensemble de la construction. Les informations émanant des entreprises constituent l'essentiel des données utilisées dans notre notation. Les méthodologies de calcul des indicateurs ESG et notre politique d'investisseur responsable et d'engagement sont disponibles sur notre site internet [en cliquant ici](#).

⁽¹⁾ La notation sur 10 intègre 4 risques de responsabilité : actionnariale, environnementale, sociale et sociétale. Quel que soit leur secteur d'activité, 24 indicateurs sont évalués comme le climat social, les risques comptables, les fournisseurs, l'éthique des affaires, la politique énergétique, la qualité du management...

⁽²⁾ La matrice ABA combine le Risque de Responsabilité et l'exposition à la Transition Durable du portefeuille. Elle permet de cartographier les entreprises en adoptant une approche risques / opportunités.

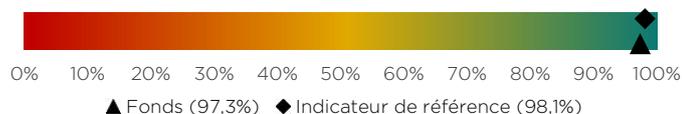
⁽³⁾ 1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

⁽⁴⁾ 5 transitions reposant sur une perspective à long terme du financement de l'économie permettent d'identifier les activités ayant une contribution positive au développement durable et de mesurer l'exposition des entreprises en chiffre d'affaires ainsi que l'exposition aux Objectifs du Développement Durable de l'ONU.

* Le taux de couverture mesure la part des émetteurs (actions et obligations d'entreprises) pris en compte dans le calcul des indicateurs extra-financiers. Cette mesure est calculée en % de l'actif net du fonds retraité des liquidités, des instruments monétaires, des instruments dérivés et de tout véhicule hors périmètre "actions et obligations d'entreprises cotées". Le taux de couverture du portefeuille et de l'indicateur de référence est identique pour tous les indicateurs présentés.

Analyse extra-financière externe

Taux de couverture des indicateurs externes⁺



Notation ESG

	E	S	G	Total
Fonds	5,9	6,1	5,7	6,2/10
Indicateur de référence	5,7	5,6	6	6/10

Indicateurs d'externalités négatives (en centimes par euro de chiffres d'affaires)

	Fonds			Ind. de réf.	Ind. de réf.		
	Poids	€ Cts**	€ Cts		€ Cts	€ Cts**	Poids
Environnement	69,1%	13,96	14,89	16,84	15,51	70,4%	
Pollution de l'eau	4,6%	0,99	0,99	1,31	1,27	5,5%	
Consommation de l'eau	1,2%	0,74	0,25	0,74	0,67	3,1%	
Utilisation des terres	0,3%	0,28	0,06	0,38	0,35	1,6%	
Changement climatique (GES)	45,9%	8,37	9,88	10,80	9,70	45,1%	
Pollution de l'air	17,2%	3,58	3,71	3,61	3,52	15,1%	
Sociale	14,2%	3,87	3,06	3,63	3,70	15,2%	
Santé et sécurité	3,3%	0,94	0,71	0,79	0,80	3,3%	
Inégalité des sexes	7,4%	1,80	1,60	1,85	1,90	7,7%	
Rémunération*	0,1%	0,09	0,03	0,18	0,17	0,8%	
Travail des enfants*	3,4%	1,04	0,73	0,81	0,83	3,4%	
Gouvernance	16,7%	3,66	3,60	3,46	3,43	14,5%	
Évasion fiscale	1,4%	0,35	0,30	0,33	0,33	1,4%	
Corruption	15,3%	3,31	3,30	3,13	3,10	13,1%	
Total	100,0%	21,49	21,55	23,94	22,64	100,0%	

Source : Scope (Scoperating). ** Données au 31/12/2021.

Les jauges indiquent le positionnement du portefeuille par rapport à son indice de référence en terme d'externalités négatives. Une jauge inférieure à 1 indique que le portefeuille a des externalités négatives inférieures à celles de son indice de référence sur les dimensions considérées. A l'inverse, une jauge supérieure à 1 indique que le portefeuille génère des externalités négatives supérieures à son indice de référence sur les dimensions considérées.

Données carbone

Empreinte carbone (t CO ₂ / m\$ investis)	106	Intensité carbone (t CO ₂ / m\$ revenus)	208
--	-----	---	-----

Source : MSCI

* Respect des droits humains.

⁺ Le taux de couverture mesure la part des émetteurs (actions et obligations d'entreprises) pris en compte dans le calcul des indicateurs extra-financiers. Cette mesure est calculée en % de l'actif net du fonds retraité des liquidités, des instruments monétaires, des instruments dérivés et de tout véhicule hors périmètre "actions et obligations d'entreprises cotées". Le taux de couverture du portefeuille et de l'indicateur de référence est identique pour tous les indicateurs présentés.

Définitions des indicateurs SCOPE*

Description	Données intermédiaires	Coût total	Source
<p>Emission de gaz à effet de serre</p> <p>Cet indicateur comprend les émissions CO₂, CH₄ et N₂O (équivalent-CO₂) et reflète la contribution à l'effet de serre d'une tonne de GES relativement à une tonne de CO₂.</p>	GES en tonnes équivalentes de CO ₂ émis	7,5 trillions USD	EXIOBASE
<p>Pollution de l'air et de l'eau</p> <p>Cet indicateur prend en considération :</p> <p>i) Air : l'oxyde de soufre, l'oxyde d'azote, les particules fines et les substances organiques toxiques.</p> <p>ii) Eau : les émissions d'azote et de phosphate, les substances organiques toxiques et les métaux lourds.</p>	Oxyde de soufre en kg Oxyde d'azote en kg Particules fines en kg	4,8 trillions USD	EXIOBASE
<p>Consommation d'eau</p> <p>Cet indicateur prend en considération :</p> <p>i) L'eau en surface</p> <p>ii) L'eau souterraine</p> <p>La rareté de la ressource en eau est prise en compte dans la modélisation.</p>	Consommation d'eau en mètres cubes	2,2 trillions USD	EXIOBASE
<p>Utilisation des terres</p> <p>Cet indicateur prend en considération :</p> <p>i) Terres arables</p> <p>ii) Pâturages et des prairies</p> <p>iii) Forêts non durables</p>	Utilisation des terres arables en kilomètres carrés. Utilisation des pâturages et des prairies en kilomètres carrés.	1,2 trillions USD	EXIOBASE
<p>Rémunération</p> <p>Cet indicateur considère les salaires inférieurs à 60% à la moyenne nationale, communément accepté comme le seuil de pauvreté. Le concept est appliqué globalement, indépendamment de la définition spécifique du seuil de pauvreté de chaque pays. L'objectif est de matérialiser l'exposition à des rémunérations anormalement faibles selon les statistiques ILO sur les heures de travail et l'estimation du salaires horaires par secteur.</p> <p>Calcul : Basé selon les statistiques ILO sur les heures de travail et l'estimation du salaire horaire par secteur.</p>	Nombre d'heures de travail par semaine Moyenne mensuelle des salaires par employés, secteur et sexe en PPP\$ (Purchasing Power Parity).	0,5 trillion USD	ILO https://ilostat.ilo.org/data
<p>Egalité des sexes</p> <p>Cet indicateur prend en compte les inégalités de salaires entre les hommes et les femmes au regard de leur position et de leur formation. L'objectif est d'intégrer les inégalités structurelles. L'écart de salaire se calcule en fonction des différences de salaire horaire, la part de des hommes et des femmes dans les effectifs selon les secteurs, la différence de temps de travail entre les hommes et les femmes.</p> <p>Calcul : L'écart salarial comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les différences de salaires horaires. - La part des hommes et des femmes dans un secteur donné - induite par les différences de temps de travail entre les hommes et les femmes) 	Ecart de salaire en euros par heures de travail effectuées, par pays et par secteur.	2,8 trillions USD	ILO https://ilostat.ilo.org/data Programme de développement des Nations Unies
<p>Travail des enfants</p> <p>Cet indicateur prend en compte le manque à gagner futur des salaires du travail des enfants et le coût de l'éducation.</p> <p>Calcul : Combinaison des heures de risque social de l'ILO dues au travail des enfants et du facteur de monétisation du prix réel.</p>	Pourcentage d'enfants employés	3,2 trillions USD	ILO https://ilostat.ilo.org/data UNICEF Prix réel
<p>Santé et sécurité</p> <p>Cet indicateur prend en compte les coûts des accidents et des décès liés au travail. Il couvre les dépenses de santé, la perte de revenus et de valeur suite à un décès.</p> <p>Calcul : Combinaison des heures de risque social de l'ILO dues à la santé et à la sécurité</p>	Nombre d'accidents mortels pour 100'000 employés par activité économique et par an.	2,8 trillions USD	ILO https://ilostat.ilo.org/data EU-OSHA
<p>Corruption et évasion fiscale</p> <p>Cet indicateur prend en compte la taxation et les aspects liés à la corruption :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Éthique des affaires et corruption dans les activités privées et publiques, - Manque à gagner des gouvernements due à l'évasion fiscale. 	NA	4,0 trillions pour la corruption 1,1 trillions USD pour l'évasion fiscale	IMF - Transparency International Evasion fiscale : re-estimation et résultats par pays country - Cobham / Jansky

Source : Scope (Scoperating)

* Pour chaque indicateur, coût total annuel mondial indicatif des externalités négatives selon la source mentionnée. Par exemple, les externalités négatives de la consommation d'eau mondiale annuelle représentent un coût de 2,2 trillions USD.

Le passage entre les données intermédiaires et le coût total est réalisé en affectant un coût d'externalité négative unitaire par euro de chiffre d'affaires réalisé. Par exemple, un portefeuille qui émet 1 kg de CO₂ par euro de chiffre d'affaires pour un coût de 40 euros la tonne de CO₂, a un coût d'externalités négatives de 4 centimes.

Informations administratives

Nom : DNCA Actions Européennes
Code ISIN (Part RD) : FR0010662825
Classification SFDR : Art.8
Date de création : 08/12/2008
Horizon d'investissement : Minimum 5 ans
Devise : Euro
Domiciliation : France
Forme juridique : FCP
Indicateur de référence : MSCI Europe Net Total Return EUR Index
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne
Société de gestion : DNCA Finance

Équipe de gestion :
 Ronan POUPON
 Kevin TRAN
 Valérie HANNA

Éligible à l'assurance vie : Oui
Éligible au PEA : Non

Minimum d'investissement : 1 part
Frais de souscription : - max
Frais de rachat : -
Frais de gestion : 1,60%
Frais courants au 31/12/2021 : 1,68%
Commission de surperformance : -

Dépositaire : CACEIS Bank
Règlement / Livraison : T+2
Cut off : 12:30 Paris time

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au Prospectus de l'OPC et au document d'informations clés pour l'investisseur avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le DICI et le prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires du Fonds sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme - 75001 Paris. Les investissements dans des Fonds comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les Fonds présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

DNCA ACTIONS EUROPÉENNES, Fonds Commun de Placement de droit français domicilié au 19 place Vendôme 75001 Paris conforme à la Directive 2009/65/CE.

DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance - 19 Place Vendôme-75001 Paris - e-mail : dnca@dnca-investments.com - tél : +33 (0)1 58 62 55 00 - site internet : www.dnca-investments.com

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France).

Cet OPCVM promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.

Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.

Glossaire

Bêta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.

Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.

Dérivés. Désigne les instruments financiers dont la valeur découle de celle d'un actif sous-jacent (une action, une matière première ou un panier de titres, notamment un indice représentatif d'un marché d'actions).

Maturité. La maturité ou échéance d'un instrument financier (options, warrants, emprunts, obligations...) correspond à sa date d'échéance, c'est-à-dire la date de fin de sa durée de vie.

Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.

Ratio d'information. Le ratio d'information est un indicateur de la sur-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Il se calcule ainsi : $\text{Ratio d'information} = \text{Performance Annualisée Relative} / \text{Tracking Error}$.

Sensibilité. La sensibilité d'une obligation mesure la variation de sa valeur en pourcentage induite par une variation donnée du taux d'intérêt.

Tracking error. Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.

Vente à découvert. Opération consistant à vendre un actif que l'on ne possède pas dans le but de l'acheter plus tard à un prix plus bas et donc de réaliser une plus-value.